



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-91098>

Département(s) de publication : 26

Annonce n° 24-91098

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Mairie de Bourg de Péage

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21260057100013

**Ville :** Bourg de Péage

**Code postal :** 26301

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 26

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1508471>

**Identifiant interne de la consultation :** DG/SJ N°2024-11

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Profil acheteur de la Ville de Bourg de Péage

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Pouvoir de la personne habilitée à signer le marché -La preuve d'une assurance pour les risques professionnels et décennale en cours de validité
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. -Description du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public -Une

présentation d'une liste des principaux services similaires effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 18/09/2024 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Non

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Valeur technique (sur la base du mémoire technique) - notée sur 50 points : 60%  
Prix des travaux (sur la base de la Dpgf) - noté sur 50 points : 40%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Rénovation énergétique du groupe scolaire Pierre et Marie Curie - Mission de maîtrise d'oeuvre L'objet de la présente consultation est de désigner un maître d'oeuvre pour la rénovation énergétique d'un groupe scolaire

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71300000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** L'ouvrage sur lequel porte la mission de maîtrise d'oeuvre appartient à la catégorie des opérations de réhabilitation de bâtiment. L'exécution des prestations s'effectuera au groupe scolaire Pierre et Marie Curie, avenue du Poilu 14/18 à Bourg de Péage - 26300 Drôme. Le contenu et l'étendue de la mission de maîtrise d'oeuvre sont : AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR

**Lieu principal d'exécution du marché :** Groupe scolaire Pierre et Marie Curie Avenue du Poilu 14/18 26300 - Bourg de Péage

**Durée du marché (en mois) :** 19

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Le candidat devra visiter les lieux où s'effectueront les travaux accompagné d'un représentant de la Ville de Bourg de Péage, afin d'avoir une parfaite connaissance de ces lieux.

**Date des visites :** Le mercredi 28 août 2024 à 10h00 ou le mercredi 4 septembre 2024 à 10h00

**Autres informations complémentaires :** DATE PRÉVISIONNELLE DE NOTIFICATION DU MARCHE : décembre 2024 CALENDRIER Le délai global de la mission est estimé à 19 mois (mission de conception + passation des marchés de travaux + réalisation des travaux). Le chantier se déroulera en site occupé, les périodes de vacances scolaires devront être exploitées pour la réalisation des travaux les plus bruyants. OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES Article 3.15 du RC MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES PAR LE CANDIDAT Article 5 du RC COMPÉTENCES ATTENDUES Les compétences architecture, économie de la construction, structures et fluides seront impérativement présentes. CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES Article 6.2 du RC SOUS-CRITERES Article 6.3 du RC DUME ET E/DUME Article 5.3 du RC NÉGOCIATIONS Article 6.6 du RC PIÈCES DES OFFRES A REMETTRE Article 5.4 du RC Pas de PSE, ni de variante FINANCEMENT Le mode de financement principal des prestations sus décrites est le budget Ville, section investissement, et subventions (financeurs en cours d'identification). Prix provisoires et révisables Enveloppe financière affectée aux travaux : 1 025 500 euro(s) HT VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Grenoble - 2 Place Verdun - 38000 Grenoble. Tel : 04-76-42-90-00, Fax : 04-76-42-22-69. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours (référé précontractuel, référé contractuel, recours pour excès de pouvoir, recours de pleine juridiction...) : Conformément à la décision du 06 mars 2009 n° 315138, la

commune de Bourg de Péage a décidé d'indiquer le service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours dans l'Avis d'Appel à la Concurrence : Greffe du Tribunal Administratif - 2 Place Verdun - 38000 Grenoble. Tel : 04-76-42-90-00, Fax : 04-76-42-22-69. Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Site internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr> En application du décret n° 2018-251 du 6 avril 2018 relatif à l'utilisation d'un téléservice devant le Conseil d'Etat, les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs et portant autres dispositions, la saisine de la juridiction peut se faire via l'application Télérecours. Les recours ouverts aux candidats sont : - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de la Justice Administrative) ; - référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de la Justice Administrative) ; - recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 « Tarn et Garonne », dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (avis d'attribution par exemple) ; - recours pour excès de pouvoir dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée ;

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/08/2024**